

Ligne directrice sur les voyages d'affaires – Nouveaux taux pour 2014

Le Conseil mixte de NAV CANADA (CMNC) est heureux d'annoncer les nouveaux taux de la *Ligne directrice sur les voyages d'affaires* en vigueur pour 2014.

Taux de kilométrage* (*Ligne directrice sur les voyages d'affaires* – Annexe B)

Région	Taux à la demande du voyageur	Taux à la demande de l'employeur
Alb., Sask., Man.	16,5	48
N.-B., N.-É., Î.-P.-E.	17,5	51
C.-B., Ont.	17,5	54,5
T.-N.-L., Qc	18	52,5
T.-N.-O., Yn, Nunavut	25	61,5

*Les taux de kilométrage sont exprimés en cents par kilomètre.

Repas et indemnités (*Ligne directrice sur les voyages d'affaires* – Annexe C)

Indemnité	Taux quotidien
Indemnité mixte de repas et faux frais	
Commercial	93,62 \$ (107,66 \$)
Indemnité de repas	
Petit déjeuner	23,60 \$ (27,14 \$)
Déjeuner	22,72 \$ (26,13 \$)
Dîner	40,30 \$ (46,35 \$)
Indemnité de faux frais	
Commercial	700 \$ (8,05 \$)
Indemnité de déplacements prolongés	
Indemnité mixte	86,62 \$ (99,61 \$)
Indemnité de transport – retour à la maison la fin de semaine	
Fin de semaine de deux jours	287,24 \$ (330,33 \$)
Fin de semaine de trois jours	430,86 \$ (495,49 \$)
Fin de semaine de quatre jours	574,48 \$ (660,65 \$)
Indemnité d'hébergement	
Particulier/compagnie/institutionnel	50,00 \$ (50,00 \$)

Les indemnités de voyage admissibles sont les suivantes pour des voyages effectués au Canada.* (Les taux entre parenthèses s'appliquent uniquement aux NT, au YT et au NU) :

*Les taux applicables aux États-Unis sont identiques à ceux du Canada, mais ils sont versés en devises américaines. Pour les voyages aux États-Unis, les taux entre parenthèses s'appliquent seulement à l'Alaska.

Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements sur la *Ligne directrice sur les voyages d'affaires* dans le site Web du CMNC à <http://ncjc.ca/homef.html>.